VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

DÉLIBÉRATION
N° 2012-04-37

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 11 avril 2012

Président : Monsieur François de MAZIÈRES

Sont présents : M. Claude JAMATI, M. Claude VUILLIET, Mme Dominique CONORT (pouvoir de Mme Roselyne LECOMTE), M. Patrick CONFETTI, M. Michel COLIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Olivier LEBRUN (pouvoir de M. Michaël THOMAS), M. Gilles PANCHER, Mme Stéphanie BANCAL, Mme Françoise GUYARD, M. Alain LOPPINET, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain-Louis MIE, Mme Martine ARNAL, M. Olivier COLLO (pouvoir de M. Jean-Philippe MALLE), M. Alain ERNIE, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Roch GAILLET (pouvoir de M. Jean-Luc PESSEY), M. Pierre-Yves STUCKI, Mme Pascale RENAUD (pouvoir de M. Kamel EL FEDIL), M. Gilles CURTI (pouvoir de M. Jacques BELLIER), M. Ludovic JAMET (pouvoir de Mme Frédérique KIBLER), M. Philippe LEQUAIN, Mme Odile GUERIN, M. Jean-Michel DESCH, Mme Nathalie KRAMER, M. Jean-Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Philippe NOYER, Mme Dana SOLECKI, Mme Daniella TROCHU, M. Christian MAMY, M. Guy HEMET, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, Mme Marie-Annick DUCHÊNE (pouvoir de Mme Marie BOELLE), M. Alain NOURISSIER, M. Thierry VOITELLIER, M. Jean-Marc FRESNEL, Mme Magali ORDAS, M. Michel SAPORTA, M. Arnaud MERCIER, M. Laurent DELAPORTE, Mme Martine SCHMIT, Mme Liliane HATTRY, Mme Anny BOURACHOT-ROUCAYROL, M. Hervé FLEURY, M. François LAMBERT (pouvoir de Mme Marie SENERS), Mme Christine de la FERTE (pouvoir de M. Michel BANCAL), M. Jean-Michel ISSAKIDIS (pouvoir de M. Roland de HEAULME), Mme Pascale ROCHERON (pouvoir de M. Jean GUILBERT).

Absents excusés : M. Hervé HOCQUARD (pouvoir à M. Christian JOUANE), M. Jacques BELLIER (pouvoir à M. Gilles CURTI), M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir à M. Olivier FRAUDEAU), M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir à M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Jean-Luc PESSEY (pouvoir à M. Jean-Roch GAILLET), M. Kamel EL FEDIL (pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Roselyne LECOMTE (pouvoir à Mme Dominique CONORT), Mme Frédérique KIBLER (pouvoir à M. Ludovic JAMET), Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Frédéric BUONO, M. Marc EMONET, M. Michel BANCAL (pouvoir à Mme Christine de la FERTE), Mme Marie BOELLE (pouvoir à Mme Marie-Annick DUCHÊNE), M. Erik LINQUIER, Mme Marie SENERS (pouvoir à M. François LAMBERT), M. Jean GUILBERT (pouvoir à Mme Pascale ROCHERON), M. Roland de HEAULME (pouvoir à M. Jean-Michel ISSAKIDIS), M. Michaël THOMAS (pouvoir à M. Olivier LEBRUN).

Secrétaire de séance : M. Pierre-Yves STUCKI

Date de convocation : 4 avril 2012
Date d'affichage de la convocation : 4 avril 2012

Nombre de conseillers en exercice : 72
Nombre de membres présents : 54

N° de l'ordre du jour :

2012.04.37 : Evénements culturels intercommunaux : convention avec la ville de Jouy-en-Josas et la Compagnie Viva La Commedia pour la diffusion du spectacle "Cyrano".

❑ **M. Patrick CONFETTI, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Dans le cadre de sa compétence « équipements culturels et sportifs », Versailles Grand Parc a souhaité soutenir de grands événements permettant la diffusion de la culture sur l'ensemble de son territoire.

Ainsi, il a été arrêté que la communauté d'agglomération mettrait en œuvre, à l'échelle du territoire, des projets de création et de diffusion issus de trois festivals déjà repérés.
Pour les trois premières années, les festivals choisis sont le Mois Molière de Versailles (juin), le Festival Mémoires des Toiles de Bois d'Arcy (juillet) et le Festival international de bande dessinée de Buc (octobre).

Les projets, conçus en lien avec les directeurs artistiques des festivals et les communes partenaires, prennent notamment la forme de créations et de coproductions de spectacles, d'ateliers de découverte artistique ou d'expositions diffusés dans les communes de Versailles Grand Parc.
Ils reposent sur l'association de sociétés artistiques (telles qu'une compagnie de théâtre ou un producteur d'ateliers), des communes d'accueil et de Versailles Grand Parc.

Les coûts du projet sont répartis de la manière suivante : Versailles Grand Parc assure la prise en charge des frais artistiques et de communication à l'échelle intercommunale ; la commune partenaire assure l'accueil du projet et du public.
La pièce de théâtre « Cyrano » créée par la Compagnie Viva la Commedia lors du Mois Molière 2011 sera diffusée à Jouy-en-Josas le 15 juin 2012.

Les modalités détaillées de cette collaboration sont définies dans une convention de partenariat tripartite.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
le Conseil communautaire :

1) *adopte les termes de la convention de partenariat entre Versailles Grand Parc, la ville de Jouy-en-Josas et la Compagnie Viva La Commedia pour la diffusion du spectacle "Cyrano" à Jouy-en-Josas le 15 juin 2012 ;*

2) *autorise le Président ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous documents y afférents ;*

3) *dit que les crédits sont inscrits au budget de Versailles Grand Parc.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du Conseil communautaire.
Nombre de votants : 54
Suffrages exprimés : 68 (incluant les pouvoirs)
Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,
Par délégation,

Alain FAUVEAU
Directeur Général des Services